[redacted]

DLP20-9-91168648 ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

Bulletin n° 20 du 18 septembre 1991

GRANDES CULTURES

COLZA :

- ALTISES : PREMIERES CAPTURES.
- TRAITEMENTS FONGICIDES A L'AUTOMNE : QUE FAIRE ?

MAIS : LUTTE CONTRE LA PYRALE.

COLZA

Les orages de la semaine précédente ont permis des levées de colza de façon hétérogène.

- Altises :

Les premières captures ont été enregistrées dans le sud meusien. Surveiller vos cuvettes. Dès les premières captures, réaliser un comptage sur les plantules. Intervenir si 3 pieds sur 10 présentent des morsures (voir fiche ravageurs du bulletin n° 18 du 21 août).



Morsures d'altise sur cotylédons (à ne pas confondre avec des dégâts de limaces : morsures plus irrégulières).

- Traitements fongicides à l'automne : est-ce nécessaire ?

De nombreux essais fongicides ont été mis en place à l'automne 1990 dans différentes régions (Ile de France, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Bourgogne, Lorraine : 5 essais). Dans la majorité des situations et notamment en Lorraine, les essais se caractérisent par :

- un fort taux de pieds secs, pouvant aller jusqu'à 100 % au moment de la récolte.
- la présence simultanée de **Phoma lingam** et **Verticillium dahliae** (en forte proportion en Lorraine).
- une inefficacité des traitements à l'automne : en effet, que ce soit au niveau du taux de pieds secs ou du rendement, on n'observe aucune différence à l'analyse statistique entre les parcelles traitées et les témoins.

Ces résultats qui confirment ceux des années précédentes nous conduisent à déconseiller les traitements cet automne (voir graphiques page suivante).

MAIS

- Pyrale :

Vous pouvez dès maintenant faire baisser les populations de pyrale pour les maïs de 1992. Procéder à un labour de vos parcelles de maïs actuels avant ou en début d'hiver.

Pour que cette technique présente un maximum d'efficacité, il faut que l'ensemble des champs de maïs de la région soient ainsi retournés.



7280

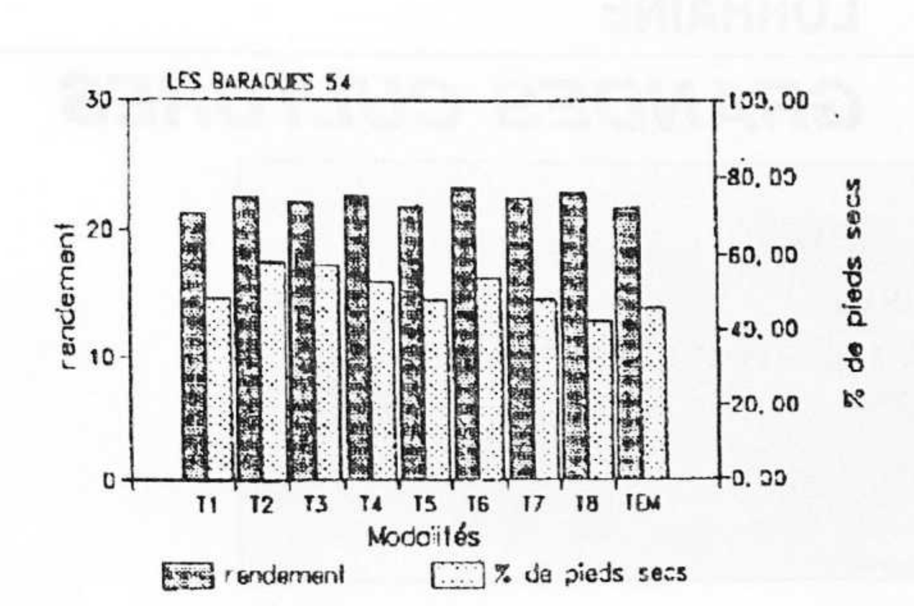
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

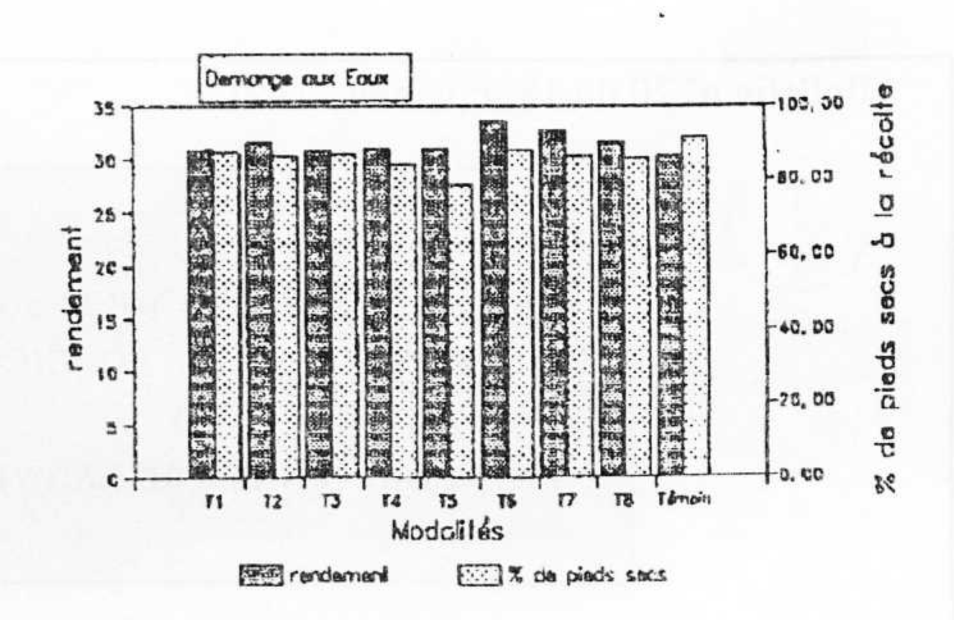
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51

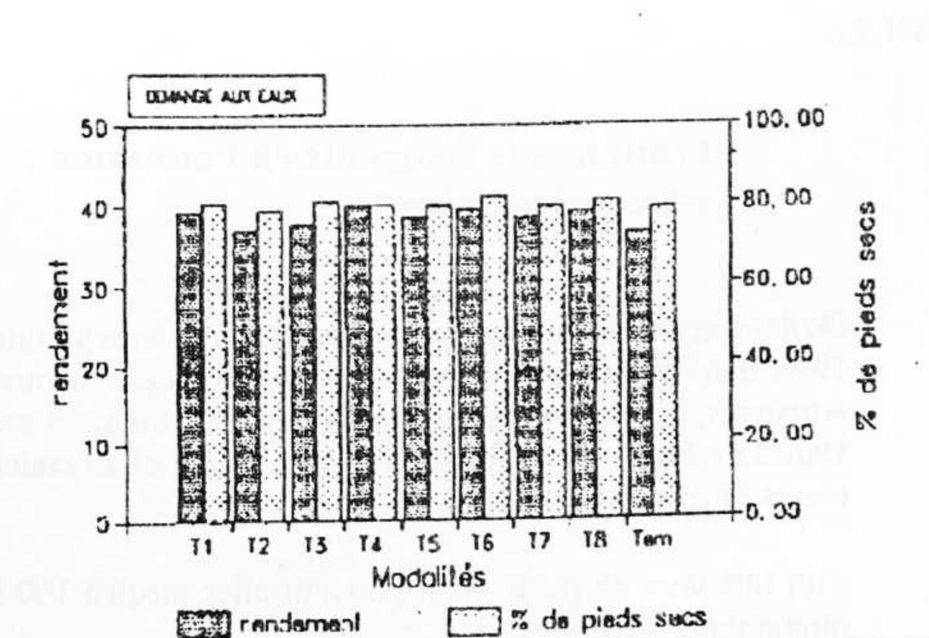
SPV

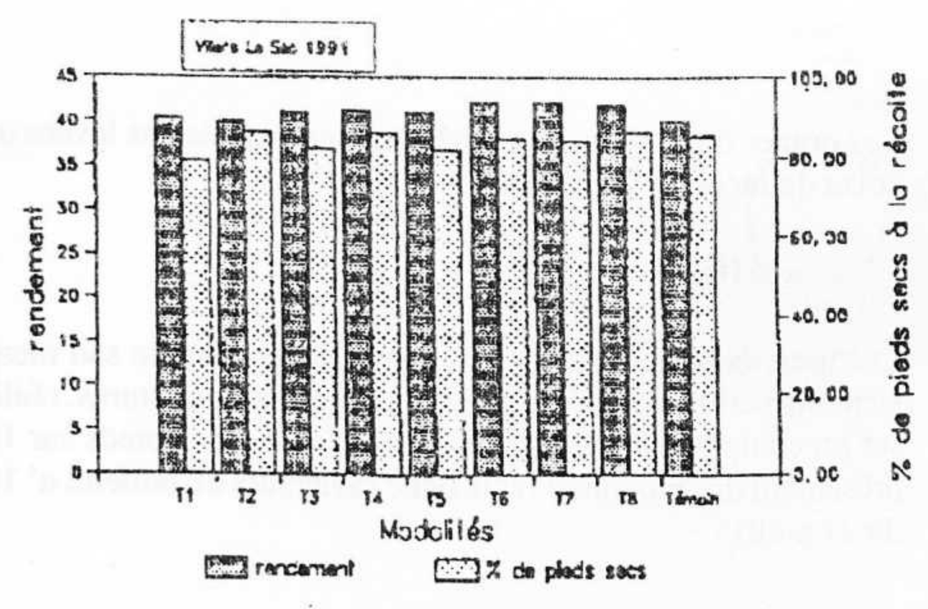
ABONNEMENT ANNUEL 240 F

ESSAIS FONGICIDES A L'AUTOMNE (NS A 5 %)









TRAITEMENTS EFFECTUES AVEC DIFFERENTS PRODUITS SUIVANT LES ESSAIS

T1 : stade B2 du colza
T2 : stade B2 + 21 jours
T3 : stade B2 + 42 jours
T4 : stade C1-C2
T5 : stade F1-G1
T6 : stade B2 puis F1-G1
T7 : stade B2 + 21 jours puis F1-G1
T8 : stade F1-G1 puis F1-G1 + 21 jours
Tem : témoin

